

PROTECTION DE L'ENFANCE

FEUILLE DE ROUTE 2015/2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE,
DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'AUTONOMIE**

Plan d'actions

Feuille de route sur la protection de l'enfance

2015-2017

juin 2015

Annexe 2 : Plan d'actions – Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1.1 Partir des besoins de l'enfant, de la singularité de sa situation, des ressources de son environnement

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
1. Faire évoluer la définition de la protection de l'enfance en la centrant sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 1 ^{er} de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 112-3 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
2. Ajouter aux missions de l'ASE l'objectif de stabilité des parcours des enfants et la recherche du meilleur statut pour chacun	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5 A de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 221-1 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
3. Mieux prendre en compte la parole du mineur dans le cadre d'une procédure d'adoption en rendant obligatoire son audition selon des modalités adaptées à son degré de maturité	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 17bis A de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
4. Informer le juge en cas de modification du lieu et du mode de placement de l'enfant	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 8 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 223-3 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
5. Redéfinir le Projet Pour l'Enfant (PPE) : le centrer sur l'enfant et la prise en compte de ses besoins	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 223-1-2 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
6. Renforcer la vérification de l'adéquation du projet aux besoins de l'enfant : rapport annuel de situation / tous les 6 mois pour les moins de 2 ans	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 9 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 223-5 du CASF art 9 PPL PE) Plaquette d'information sur la loi
7. Soutenir les liens de fratrie quand l'intérêt de l'enfant l'exige	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5A de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 221-1 du CASF), Plaquette d'information sur la loi
8. Clarifier les modalités d'exercice des actes usuels de l'autorité parentale.	Famille-Enfance Justice	Fin 2015 1 ^{er} semestre 2016	Art 6 de la proposition de loi protection de l'enfant, Plaquette d'information sur la loi Recommandations sur les actes usuels/non usuels
9. Mener une démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant	Famille-Enfance	2 ^{eme} semestre 2015 2016	Réalisation d'une étude de faisabilité et rédaction d'un cahier des charges Lancement d'une démarche de consensus (Recommandations)
10. Valoriser les avancées dans l'affirmation et le respect des droits de l'enfant dans la perspective de l'audition de la France par les NU en janvier 2016	Famille-Enfance	Janvier 2016	Rapport de la France à l'ONU

Annexe 2 : Plan d'actions – Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1-1. Partir des besoins de l'enfant, de la singularité de sa situation, des ressources de son environnement

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
11. Développer les évaluations précoces	Famille-Enfance	2ème semestre 2016	Diffusion des outils d'observation et d'évaluation des besoins de l'enfant et des compétences parentales à partir des expériences déjà menées (Recommandations)
12. Encourager la mise en place de soutiens dans les situations dans lesquelles sont repérées les difficultés des parents à répondre aux besoins du bébé.	Famille-Enfance Santé	2ème semestre 2016	En lien avec action 11
13. Faciliter l'établissement et l'utilisation du PPE pour favoriser sa généralisation	Famille-Enfance	2ème semestre 2015	Lancement du groupe de travail « PPE » pour l'élaboration d'un référentiel commun (décret)
14. Préciser par décret la trame du rapport annuel de situation de l'enfant	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret portant référentiel du rapport annuel de situation
15. Mieux prendre en compte les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap	Famille-Enfance Handicap	2015-2016	Expertise du rapport du défenseur des droits de 2015 valorisation des recommandations
16. Valoriser l'utilisation de l'album de vie pour les enfants	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Actualisation et diffusion de l'album de vie aux services de l'ASE
17. Simplifier les procédures administratives en protection de l'enfance.	Famille-Enfance Justice	2ème semestre 2016	Lancement du groupe de travail « simplification des procédures » (recommandations) avec appui SGMAP ou IGAS
18. Faciliter la prise de décisions relatives au quotidien des enfants (participations à une activité, un voyage scolaire, une visite familiale...)	Famille-Enfance Justice	2ème semestre 2016	Elaboration de recommandations En lien avec actions 8 et 17

Annexe 2 : Plan d'actions – Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1-2. Adapter les modes d'intervention

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
19. Installation de commission pluridisciplinaire et pluri institutionnelle pour examiner les situations des enfants les plus vulnérables	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 7 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 223-1 du CASF) Plaquette d'information sur la loi En lien avec action 29
20. Diversifier les réponses institutionnelles en prenant appui sur les ressources de l'environnement de l'enfant, encourager le recours au tiers digne de confiance	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 11bis de la proposition de loi protection de l'enfant (Mieux accompagner les enfants confiés à des tiers dignes de confiance) Art 5B de la proposition de loi protection de l'enfant (Donner une base légale au TDC administratif) Plaquette d'information sur la loi En lien avec action 30
21. Pérenniser le dispositif d'accueil et d'orientation des MIE. Conforter le principe de la solidarité nationale	Famille-Enfance Justice	Fin 2015 1 ^{er} semestre 2016	Art 22 quater et 22 quinques de la proposition de loi protection de l'enfant Elaboration du décret d'application
22. Valoriser le rôle des services d'aide à domicile en proximité des familles.	Famille-Enfance	2eme semestre 2016	Art 21 ter A de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
23. Favoriser la participation des enfants aux projets qui les concernent	Famille-Enfance	2015-2016	Développer des outils de communication pour les parents et les enfants sur leurs droits/devoirs ainsi qu'à destination des professionnels. S'appuyer sur les plaquettes existantes (par exemple : « mon enfant est placé, j'ai des droits ») Sensibiliser sur les actions de formation existantes Valoriser les recherches par les pairs (en lien avec la MAP) En lien avec action 23
24. Organiser l'implication et la participation effectives des parents détenteurs de l'autorité parentale en protection de l'enfance.	Famille-Enfance Justice	2eme semestre 2016	
25. Soutenir les associations d'enfants et de parents. Conforter les ADEPAPE dans leurs missions d'aide aux jeunes.	Famille-Enfance Justice	2015-2017	Poursuite des conventions nationales avec les associations
26. Faciliter l'accès au dossier administratif et judiciaire	Famille-Enfance Justice	2017	Lancement du groupe de travail pour clarifier le droit (contenu du dossier administratif, modalités d'accès etc.) et développer des outils d'information sur ce sujet (Guide) (en lien avec la MAP)

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1-2. Adapter les modes d'intervention

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
27. Sécuriser l'accueil familial en soutenant mieux les assistants familiaux et en les intégrant dans l'équipe éducative	Famille-Enfance	2eme semestre 2015	Lancement du groupe de travail sur les Assistants familiaux « conciliation protection de l'enfant et protection des professionnels » (recommandations)
28. Accompagner la diversification des modes d'intervention	Famille-Enfance	2016 2017	Recensement des expérimentations. Evaluation de la pertinence et de la portée des modes alternatifs existants (étude ONED ou ANCREAI)
29. Préciser par décret la composition et le fonctionnement de la commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret sur la commission cas complexe En lien avec action 19 (en lien avec la MAP)
30. Préciser par décret les modalités d'accompagnement des enfants et des accueillants dans le cadre des accueils en Tiers Digne de Confiance (TDC)	Famille-Enfance Justice	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret sur la mise en œuvre de l'article 5B de la proposition loi (TDC administratif) En lien avec action 20
31. Mener une réflexion nationale autour de l'accompagnement des MIE.	Famille-Enfance Justice	2015-2016 2eme semestre 2015	Réalisation d'une étude par l'ONED Lancement du groupe de travail « prise en charge des MIE »

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1-3. Lorsque l'intérêt de l'enfant l'exige, faciliter l'évolution de son statut dans le cadre d'une politique judiciaire civile de protection de l'enfant

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
32. Organiser l'examen régulier de la situation des enfants confiés, notamment quand le cadre juridique de l'accueil paraît inadapté à leurs besoins	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 11 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 227-2-1 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
33. Mieux répondre aux situations de délaissement parental	Famille-Enfance Justice	Fin 2015 2016	Art 18 de la proposition de loi protection de l'enfant Elaboration d'un guide sur les critères de délaissement en lien avec la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
34. Sécuriser l'adoption simple	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 12 et 16 de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
35. Valoriser le statut de pupille comme statut protecteur de l'enfant	Famille-Enfance Justice	Fin 2015 2eme semestre 2015	Art 13 bis de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi Lancement du groupe de travail pour l'élaboration d'un guide sur les pupilles En lien avec action 38
36. Faciliter les passerelles entre juges des enfants et juges aux affaires familiales	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 17 bis de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
37. Ouvrir à l'ASE et aux administrateurs ad hoc la saisine de l'autorité judiciaire au titre de l'article 378-1 du code civil (retrait de l'autorité parentale).	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 21 bis de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
38. Clarifier les réponses à mobiliser en protection de l'enfance, depuis l'assistance éducative jusqu'aux projets d'adoption et le rôle des parquets en articulation avec les autres acteurs de la protection de l'enfance	Famille-Enfance Justice	2eme semestre 2015	Lancement du groupe de travail « Statuts en protection de l'enfance » (Circulaire et Guide)

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

1. Mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, soutenir sa réussite et garantir la cohérence et la continuité de son parcours

1-4. Soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
39. Prévoir un entretien obligatoire un an avant la majorité pour les jeunes de l'ASE afin de préparer le projet d'accès à l'autonomie	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5D de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L 222-5-1 nouveau du CASF) Plaquette d'information sur la loi
40. Verser au jeune ayant été confié à l'ASE, à sa majorité, un pécule correspondant aux montants d'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)	Famille-Enfance	Fin 2015 1 ^{er} semestre 2016	Art 5 ED de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L 543-3 nouveau du CASF) Plaquette d'information sur la loi Préciser par décret les conditions du versement de l'ARS
41. Poursuivre l'accompagnement des jeunes majeurs au-delà de la mesure pour leur permettre de terminer l'année scolaire ou universitaire engagée	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5 EA de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
42. Poursuivre et évaluer l'expérimentation sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant de l'ASE lancée dans 7 Départements	Famille-Enfance Justice	Premier trimestre 2016	Réalisation d'un bilan de l'expérimentation dans 7 territoires, revue de littérature et recensement des pratiques significatives par l'ONED (Guide de transformation de l'action publique) En lien avec actions 43 et 82
43. Prioriser et accompagner les jeunes de l'ASE dans les dispositifs de droit commun	Famille-Enfance	2015	Elaboration d'une circulaire pour mobiliser les services de l'Etat dans l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables En lien avec actions 42 et 82 (en lien avec la MAP)

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

2. Améliorer le repérage et le suivi des situations de maltraitance, de danger ou de risque de danger

2-1. Renforcer le repérage des maltraitements et l'évaluation des situations de danger ou de risque

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
44. Désigner dans chaque département un médecin référent chargé d'organiser les relations entre les services du département, la CRIP et les médecins	Famille-Enfance Santé	Fin 2015	Art 4 de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 221-2 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
45. Clarifier les conditions de la saisine de l'autorité judiciaire pour accélérer le traitement des situations de danger grave	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 5 AB de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 226-4 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
46. Renforcer les équipes en charge de l'évaluation de l'Information Préoccupante (IP) en soutenant la formation et la pluridisciplinarité	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5 AA de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 226-2-1) Plaquette d'information sur la loi
47. Préciser les modalités de mise en œuvre de la désignation du médecin référent chargé d'organiser les relations entre les services du département, la CRIP et les médecins (décret)	Famille-Enfance Santé	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret d'application art 4 proposition de loi protection de l'enfant En lien avec action 44
48. Préciser par décret les conditions d'évaluation de l'information préoccupante	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret sur les conditions d'évaluation de l'information préoccupante En lien avec action 46
		2 ^{eme} semestre 2015	Lancement du groupe de travail « IP - évaluation et signalement » en vue de l'élaboration d'un référentiel (en lien avec la MAP)
49. Mieux prendre en compte le danger lié à l'exposition aux situations de violences, notamment dans le cadre des conflits au sein du couple (enfants témoins).	Famille-Enfance Droits des femmes	1 ^{er} semestre 2016	Remise de l'étude sur les situations des enfants exposés aux violences au sein du couple.

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

2. Améliorer le repérage et le suivi des situations de maltraitance, de danger ou de risque de danger

2-2. Mieux protéger l'enfant dans les moments de fragilité

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
50. Compléter les dispositions de la loi du 5 mars 2012 pour mieux suivre les enfants dans les situations de danger ou de risque en cas de déménagement.	Famille-Enfance	Fin 2015 1 ^{er} semestre 2016	Art 5 C de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 221-3 du CASF) Plaquette d'information sur la loi Elaboration d'une circulaire Diffusion d'une note DSS et CNAF aux CAF
51. Instaurer une obligation de suivi à l'issue d'un placement pour conforter le retour à domicile	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5 EC de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 223-3-2 nouveau du CASF) Plaquette d'information sur la loi
52. Envisager le retrait de l'autorité parentale pour les frères et sœurs mineurs de l'enfant victime dans le cadre d'une procédure pénale	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 17 ter de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
53. Garantir l'indépendance de l'administrateur Ad' Hoc.	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 17 de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
54. Mieux encadrer les visites médiatisées par l'obligation d'une motivation spéciale	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 6 ter de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
55. Préciser les modalités de mise en œuvre des visites médiatisées (Décret)	Famille-Enfance Justice	2eme semestre 2015	Elaboration du décret précisant les modalités de mise en œuvre des visites médiatisées

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

3. Développer la prévention à tous les âges de l'enfance

3-1. Soutenir les parents durant la période périnatale en veillant à la qualité des premiers liens d'attachement

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
56. Positionner clairement l'entretien prénatal précoce dans le code de la santé publique (article L. 2112-2 CSP) comme un temps dédié à la prévention périnatale (Art 11 ter PPL PE)	Famille-Enfance Santé	Fin 2015	Art 11 ter de la proposition de loi protection de l'enfant (article L. 2112-2 CSP) Plaquette d'information sur la loi
57. Favoriser la création des centres parentaux pour la prise en charge des enfants avec leurs deux parents	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5E de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 222-5-2 nouveau du CASF) Plaquette d'information sur la loi
58. Promouvoir l'entretien prénatal précoce	Famille-Enfance Santé	2016 1 ^{er} semestre 2016	Valorisation des centres parentaux. Recueil des bonnes pratiques Valorisation des actions de formation sur l'EPP du 4eme mois
59. Soutenir et diffuser les pratiques de travail en réseau dans le cadre des réseaux de périnatalité	Famille-Enfance Santé	1 ^{er} semestre 2016	Recueil des bonnes pratiques (Guide) Engagement d'une réflexion globale sur la périnatalité
60. Renforcer les liens PMI-réseaux de périnatalité.	Famille-Enfance Santé	2015 - 1 ^{er} semestre 2016	Actualisation du guide « prévention » de 2007 avec les recommandations de la HAS Poursuite du groupe de travail PMI et Protection de l'enfance (Note technique / circulaire)

Annexe 2 : Plan d'actions - Orientations nationales

3. Développer la prévention à tous les âges de l'enfance

3-2. Favoriser les réseaux de solidarité et les interventions de proximité pour prévenir les décrochages et soutenir le lien social

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
61. Réaffirmer le rôle de la prévention spécialisée	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 5A de la proposition de loi protection de l'enfant (Art L. 221-1 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
62. Valoriser l'action des équipes de protection de l'enfance sur les territoires dans la proximité des habitants en maillant travail de rue et actions collectives	Famille-Enfance	2015 1 ^{er} semestre 2016	Réalisation d'une étude (cartographie de la prévention spécialisée) Lancement d'un groupe de travail sur la prévention spécialisée (Recommandations)
63. Favoriser l'accueil et l'orientation des adolescents, de leurs parents ou des professionnels qui les accompagnent, à partir des maisons des adolescents.	Famille-Enfance Santé	2015 - 1 ^{er} semestre 2016	Poursuite du groupe de travail PAEJ – MDA (recommandations) Refonte du cahier des charges des MDA et circulaire
64. Soutenir le parrainage, les solidarités de proximité et la prévention par les pairs	Famille-Enfance	2 ^{eme} semestre 2016 2015	Diffusion d'expériences positives de prévention par les pairs. (Actualisation du guide prévention) Conventions avec les associations représentatives
65. S'appuyer sur les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et les Points Info-Famille (PIF) et maisons des familles.	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Mise en œuvre des orientations de la convention nationale CNAF/Etat 2013-2017 (développement des lieux d'accueil parents enfants = 1 LAEP pour 3500 enfants de 0 à 5 ans à l'horizon 2017 ; offre Internet dédiée à la parentalité et « centre ressources national »).
66. S'appuyer davantage sur les professionnels de l'accueil petite-enfance pour développer des actions de prévention ciblées sur les publics vulnérables	Famille-Enfance	2015 - 2016	Signature de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences –EDEC petite enfance le 14 février 2014 Diffusion de bonnes pratiques identifiées dans les schémas des services aux familles (Actualisation du guide schéma services aux familles) et dans les schémas enfance.

Annexe 2 : Plan d'actions - Leviers du changement

1. L'amélioration de la gouvernance en protection de l'enfance et le décloisonnement des interventions

1-1. Construire une instance nationale de pilotage de la politique de protection de l'enfance

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
67. Créer un conseil national de protection de l'enfance	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 1 ^{er} proposition de loi protection de l'enfant (art L. 112-3 du CASF) Plaquette d'information sur la loi (en lien avec la MAP)
68. Définir la composition et les missions du Conseil national de protection de l'enfance	Famille-Enfance Justice	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret sur les missions, composition et fonctionnement (En lien avec la MAP)
69. Valoriser l'outil d'évaluation de la politique publique IGAS-ADF	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Valoriser les résultats des évaluations départementales (Communication conjointe Etat – ADF).

1-2. Renforcer les contrôles et prévenir les violences institutionnelles

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
70. Renforcer l'information du préfet en cas de dysfonctionnement dans un établissement compromettant la sécurité des enfants accueillis	Famille-Enfance Justice	Fin 2015	Art 2bis proposition de loi protection de l'enfant (art L. 313-13 du CASF) Plaquette d'information sur la loi Elaboration d'une circulaire
71. Organiser la transmission d'informations concernant les condamnations ou procédures en cours des professionnels au contact des enfants quand il s'agit de faits susceptibles d'entraîner des incompatibilités professionnelles	Justice Famille-Enfance	Fin 2015	PJL DDADUE : organiser la transmission d'informations concernant les condamnations ou procédures en cours des professionnels au contact des enfants quand il s'agit de faits susceptibles d'entraîner des incompatibilités professionnelles.
72. Clarifier les modalités de contrôle et d'accompagnement des établissements et services de protection de l'enfance	Famille-Enfance Justice	1 ^{er} semestre 2016	Lancement du groupe de travail sur les modalités de contrôle des établissements et services de protection de l'enfance (Rapport)
73. Soutenir une démarche de bientraitance dans les institutions. Développer une approche clinique des organisations au service de la mission de protection de l'enfance et en soutien des professionnels.	Famille-Enfance	2016 - 2017	Réalisation d'un guide de bonnes pratiques sur la bientraitance
74. S'appuyer sur le Défenseur des Droits (DdD), autorité indépendante, pour prévenir les violences institutionnelles.	Famille-Enfance Justice	1 ^{er} semestre 2016	Définition avec le défenseur des droits des modalités de prévention des violences dans les ESSMS

Annexe 2 : Plan d'actions- Leviers du changement

1. L'amélioration de la gouvernance en protection de l'enfance et le décloisonnement des interventions

1-3. Décloisonner les interventions dans un cadre interministériel

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
75. Mettre en place un protocole visant à coordonner les actions de prévention conduites par les Départements, les CAF, les services de l'Etat, à partir d'une analyse partagées des besoins sur chaque territoire.	Famille-Enfance Santé	Fin 2015 1 ^{er} semestre 2016	Art 1 bis de la proposition de loi protection de l'enfant (art L 112-5 du CASF) Actualisation du guide « Prévention » sur la coordination des actions de prévention conduites par les Départements, les CAF, les services de l'Etat, à partir d'une analyse partagées des besoins sur chaque territoire.
76. Préciser le contenu et les modalités de mise en œuvre du protocole visant à coordonner les actions de prévention conduites par les Départements, les CAF, les services de l'Etat (décret)	Famille-Enfance Santé	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret précisant les acteurs (Département, CAF, Education Nationale, ARS...) et les outils de mise en œuvre de ce protocole
77. Améliorer la coordination des schémas des différents secteurs intervenant à quelque titre que ce soit en matière de protection de l'enfance	Famille-Enfance	2eme semestre 2016	En lien avec action 84 : renforcement du rôle des ODPE notamment en matière de coordination
78. Renforcer les coordinations avec l'Education Nationale grâce à l'élaboration d'un protocole type Département / Education nationale qui comporte un volet sur le repérage, mais prévoit aussi les articulations en matière de prévention et d'accompagnement des enfants confiés	Famille-Enfance Education Nationale	Début 2016	Elaboration d'un protocole type département-EN.
79. Renforcer les partenariats social/santé/justice pour l'accueil des enfants victimes : réaffirmer la nécessité des pôles de référence hospitaliers et soutenir les unités d'accueil médico-judiciaires (UAMJ).	Famille-Enfance Santé Justice	2016 2015	Actualisation des circulaires des 27 mai 1997 et 13 juillet 2000 sur les pôles de référence hospitaliers Conventionnement
80. Développer le partenariat santé / social pour mieux prendre en compte le besoin de soin des enfants accueillis en protection de l'enfance, notamment les conséquences des traumatismes subis sur leur développement	Famille-Enfance Santé	2015-2016	Analyse du rapport Laforcade sur les questions de santé mentale et de psychiatrie.
81. Développer les réponses pluri-institutionnelles et pluridisciplinaires pour les adolescents en grande difficulté dits « incasables »	Famille-Enfance	2015- Fin Premier semestre 2016	Réalisation d'une étude en 2015 Lancement d'un groupe de travail (Guide) (MAP)
82. Mettre en place un protocole d'intervention entre les acteurs pour mieux soutenir les jeunes à leur sortie des dispositifs ASE et PJJ et faciliter leur accès aux dispositifs de droit commun	Famille-Enfance Justice	Fin 2015 Mi 2015	Art 5 EB de la proposition de la loi relative à la protection de l'enfant (art L 222-5-1-1 nouveau du CASF) Plaquette d'information sur la loi Elaboration d'une circulaire Premier ministre aux préfets pour leur demander d'initier les protocoles interinstitutionnels locaux. En lien avec action 43 (en lien avec la MAP)

Annexe 2 : Plan d'actions - Leviers du changement

1. L'amélioration de la gouvernance en protection de l'enfance et le décloisonnement des interventions

1-4. Renforcer les observatoires de protection de l'enfance (ONED – futur ONPE et ODPE)

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
83. Développer la fonction d'observation et de recherche de l'ONED/ONPE pour nourrir les travaux du Conseil national	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 3 de la proposition de loi protection de l'enfant Plaquette d'information sur la loi
84. Renforcer les ODPE/ONPE	Famille-Enfance	Fin 2015	Art 2 de la proposition de loi protection de l'enfant (art L. 226-3-1 du CASF) Plaquette d'information sur la loi
85. Formaliser les liens entre l'ONED/ONPE et le CNPE	Famille-Enfance	Début 2016	Elaboration du décret sur la composition du CNPE En lien avec actions 67 et 68
86. Soutenir l'ONED/ONPE, à travers le GIPED, dans sa mission de recueil de statistiques	Famille-Enfance	2015 - 2017	Mise en œuvre des objectifs de la convention pluriannuelle d'objectifs Etat- Giped 2015-2017 : diagnostic et plans d'actions pour améliorer la remontée des données statistiques des ODPE (en lien avec la MAP)
87. Favoriser les articulations entre l'ONED/ONPE et les ODPE pour construire des liens opérationnels entre les orientations définies au plan national et leur traduction dans les politiques départementales.	Famille-Enfance	2015-2017	Mise en œuvre des objectifs de la convention pluriannuelle d'objectifs Etat – Giped pour 2015-2017 (en lien avec la MAP)
88. Préciser les modalités de transmissions des informations à l'ONED/ONPE (décret)	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret d'application art 3 de la proposition de loi protection de l'enfant
89. Préciser la composition des ODPE par décret (intégrer les représentants du conseil départemental de l'ordre des médecins et du barreau)	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Elaboration du décret précisant la composition des ODPE

Annexe 2 : Plan d'actions - Leviers du changement

2. La formation des cadres et des équipes

2-1. Sensibiliser tous les intervenants auprès des enfants au repérage des signes de souffrance chez l'enfant et aux dispositifs à mobiliser en cas de doute

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
90. Renforcer la place de la protection de l'enfance dans les programmes de formation des différents professionnels travaillant auprès des enfants	Famille-Enfance Santé	2017	Intégration à chaque révision des programmes (Modules de formation) en lien avec les ministères concernés En lien avec la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant

2-2. Consolider la formation des professionnels de la protection de l'enfance sur des sujets techniques en mobilisant des savoirs théoriques.

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
91. Dresser un bilan annuel des formations dispensées auprès des professionnels de protection de l'enfance dans le cadre des travaux de l'ODPE	Famille-Enfance	Fin 2015	Réalisation d'un bilan des actions des ODPE en la matière et des résultats obtenus (art 2 de la proposition de loi protection de l'enfant)
92. Rechercher un point d'équilibre entre tronc commun et approches spécifiques dans certaines formations initiales de travailleurs sociaux	Famille-Enfance	2016	Poursuite réflexion en cours dans le cadre des EGTS (Recommandations) Expérimentation, avec les organismes de formation, de la construction de modules de spécialisation en formation initiale (accessibles en formation continue, dans le cadre de projets d'évolution professionnelle).
93. Expérimenter des partenariats Ecoles/Employeurs dans l'accompagnement à la prise de poste des professionnels en protection de l'enfance	Famille-Enfance	2015-2017	Réflexion en cours dans le cadre des EGTS (Recommandations) En lien avec action 92

2-3. Renforcer la formation obligatoire des cadres

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
94. Mener un travail prospectif sur une évolution de la formation des cadres ASE et sur la valorisation de la spécificité de leurs responsabilités.	Famille-Enfance	2015-2016	Evaluation du cadre actuel et réflexion sur les évolutions avec le CNFPT/ENPJJ (Recommandations) Valorisation de la spécificité de leurs responsabilités: réflexion avec l'ADF, les départements et le ministère de l'intérieur (Recommandations)

Annexe 2 : Plan d'actions - Leviers du changement

2. La formation des cadres et des équipes

2-4. Relancer les formations inter- institutionnelles et les co-formations

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
95. Dépasser les obstacles administratifs et soutenir l'élargissement des actions prioritaires au plan national (APN)	Famille-Enfance	2016-2017	Réalisation d'une expérimentation sur quelques territoires (Recommandations)
96. Recenser et valoriser les Diplômes Universitaires (DU Protection de l'Enfance dont le DU adolescents difficiles)	Famille-Enfance	1 ^{er} semestre 2016	Recensement des DU (Annuaire)
97. Développer les co-formations avec les parents	Famille-Enfance	2eme semestre 2016	Faire connaître les bonnes pratiques en matière de co-formations avec les parents

Annexe 2 : Plan d'actions - Leviers du changement

3. Développer la recherche et la diffusion des savoirs et des expériences dans les pratiques professionnelles

Actions	Pilotes	Calendrier	Modalités
98. Elaborer un programme d'études, de recherche et d'évaluation pluriannuel sur la protection de l'enfance avec les acteurs concernés (DREES, INED, INSEE, ONED, DPJJ, universités...)	Famille-Enfance	2016	Lancement d'un groupe de travail des « producteurs de données et de connaissance » (Programme de travail commun) (en lien avec la MAP)
99. Sensibiliser les instituts de recherche et les universités à la conduite de travaux sur la protection de l'enfance.	Famille-Enfance	2016	Mise en œuvre des objectifs de la CPO Etat – Giped pour 2015-2017 En lien avec l'action 98 (en lien avec la MAP)
100. Mobiliser les enquêtes en cours pour améliorer les connaissances en matière d'enfant victime	Famille-Enfance	2017	Prise en compte dans les enquêtes (Virage...) des problématiques enfant victime En lien avec action 49 (en lien avec la MAP)
101. Développer les approches comparatives	Famille-Enfance	2017	Réalisation d'études En lien avec l'action 98

